

Le nouveau statut de l'entreprise individuelle en pratique

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

- Notaire et collaborateurs du Notariat

Compétences pédagogiques (Objectifs)

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Saisir les particularités du nouveau statut d'entrepreneur individuel
- Aborder les incertitudes relatives à la loi du 14 fév 2022, et ses décrets d'application
- Lever les éventuels obstacles relatifs à la poursuite du débiteur
- Manier les potentielles applications de la loi du 14 fév 2022 et leurs implications

Contenu

I - La création de l'Entreprise Individuelle

- Chapitre 1 - L'Entreprise Individuelle, le nouveau statut
- Chapitre 2 - La création automatique de l'Entreprise Individuelle
- Chapitre 3 - Le périmètre du patrimoine professionnel

Focus : fiscalité de L'EIPP

II - Le régime de l'Entreprise Individuelle

- Chapitre 1 - Le cantonnement de la poursuite
- Chapitre 2 - Le transfert du patrimoine

Focus : fiscalité du transfert

- Chapitre 3 - L'Entrepreneur individuel en difficulté

Prérequis

- Aucun. Toutefois, des connaissances de base en droit des affaires permettront de suivre cette formation plus confortablement. Un quiz de positionnement permettra d'évaluer vos connaissances .

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Présentation des diverses règles applicables

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et PowerPoint de présentation

Modalités techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

(Code produit : DDE132A)